



Amiens, le 29 janvier 2016

Communiqué de presse

Bilan de la délinquance en 2015 dans la Somme

Atteintes aux personnes

Le nombre des « atteintes volontaires à l'intégrité physique » ou AVIP en hausse de 4,4% (4 942 faits constatés en 2015 contre 4 731 en 2014, 4 642 en 2013 et 4 848 en 2012) doit s'analyser à travers ses quatre « familles » d'infractions:

➤ Souvent spectaculaires et contribuant au développement du sentiment d'insécurité, les violences physiques crapuleuses sont en nette diminution (-8,1%) dans le département. Il convient de noter que la très grande majorité d'entre elles (437 sur un total de 527) sont commises en zone urbaine et en zone police.

➤ Constituant la très grande majorité des AVIP, les violences physiques non-crapuleuses (VPNC) présentent une hausse de 91 faits par rapport à 2014 (2 900 contre 2 809). Cette famille d'indicateurs est principalement constituée des coups et blessures volontaires (en hausse de 0,1%), notamment constatés lors de troubles de voisinage ou dans la sphère privée. Ce résultat est à mettre en perspective avec l'important travail de prévention et de détection des situations réalisé par le réseau des référents AVIF (aînés – violences intrafamiliales), par les intervenants sociaux en brigades de gendarmerie et en commissariats. L'engagement des forces de sécurité et des travailleurs sociaux a favorisé le signalement de violences jusqu'alors vécues en silence.

➤ Après une année 2013 et 2014 marquées par une diminution des violences sexuelles, l'année 2015 voit le nombre de ces agressions augmenter de 29,04% (soit 87 faits de plus qu'en 2014). Cette tendance est observable tant en zone rurale (+38,7%) qu'en zone urbaine (+21,2%).

➤ Le nombre de menaces de violence qui avait connu une forte croissance en 2014 (+24,5%) connaît en 2015 une hausse de moindre ampleur (+7,58%). Cette tendance est observable en zone police (+12,5%). Elle témoigne d'une nette dégradation des relations entre les individus. L'alcool et le cadre intrafamilial constituent souvent des dénominateurs récurrents.

Les atteintes aux biens (AAB) :

Au cours de l'année 2015, le nombre total des AAB a connu une baisse de près de 2,63% (419 faits de moins).

➤ Le département de la Somme connaît une nette diminution des vols liés aux véhicules à moteur (-9,53%, soit 418 faits de moins). Les vols à la roulotte régressent de près de 9% (soit 156 faits de moins). Les efforts des forces de sécurité depuis 2014 sur des équipes très actives dans le département expliquent notamment ces bons résultats.

➤ La baisse constatée en 2014 des cambriolages ne s'est pas poursuivie en 2015 (+9,89%, soit 287 cambriolages de plus qu'en 2014). Cette évolution porte essentiellement sur les résidences principales (+14,9%) alors que les cambriolages « d'autres lieux » (-4,62%) est orientée à la baisse.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre pour lutter contre les cambriolages : la signature de conventions participation citoyenne, la présence des forces de sécurité aux entrées d'autoroutes, dans les zones habitées avec notamment des renforts de réservistes de la gendarmerie et appui ponctuel de l'hélicoptère ou présence de véhicules banalisés.

➤ Les destruction et dégradations sont en légère hausse (+4,27%). Cette tendance s'observe en zone police (+4,5%) alors que cette infraction recule en zone gendarmerie (-7,22%).

Escroqueries et infractions assimilées.

➤ Les escroqueries et infractions assimilées enregistrent une légère hausse (+4,9% soit 103 faits de plus). Au sein de cet agrégat, les escroqueries et abus de confiance connaissent une hausse de près de 13%.

La ZSP Amiens Nord :

La part représentée par la délinquance constatée en ZSP d'Amiens Nord continue à se réduire par rapport au reste des faits relevés dans la circonscription de sécurité publique d'Amiens, les principales évolutions de la délinquance sont les suivantes :

➤ Au cours de l'année 2015, les violences urbaines en ZSP ont baissé de 11,3%. Les incendies de poubelles ont enregistré le recul le plus net (-42,6%). On note par ailleurs une baisse de 12,5% du nombre d'incendies de véhicules. Enfin, la part représentée par la ZSP dans l'ensemble des violences urbaines commises à Amiens est passée de deux tiers en 2012 à 36% aujourd'hui.

➤ L'appel 17 n'est plus considéré comme tabou et surtout, les interventions se déroulent de manière plus sereine. Les atteintes aux dépositaires de l'autorité publique ont baissé de façon significative (-26%), ce qui illustre l'acceptation de plus en plus forte des policiers, et en particulier des patrouilleurs, créés depuis septembre 2013.

➤ En 2015, les vols de véhicules légers reculent de 16,4%. Les vols à la roulotte au sein de la ZSP diminuent de 12,2%. Enfin, les cambriolages régressent de 3%. Favorablement ressenti par la population, le recul de ces infractions participe au déclin du sentiment d'insécurité.

➤ Les atteintes aux personnes régressent (-15,2%). La baisse globale ne doit pas occulter le net recul des violences physiques non crapuleuses (-19,8%), des violences physiques crapuleuses (-18,2%). L'évolution des coups et blessures volontaires suit une même tendance (-24,7%).

➤ Au cours de l'année écoulée, les infractions à la législation sur les stupéfiants a enregistré une baisse de 21,2% démontrant ainsi une bonne activité des services.

➤ Enfin, l'action menée contre les mineurs délinquants a été décisive pour ramener le calme dans le quartier. Motivés par un sentiment d'impunité, les mineurs ont concentré toutes les attentions lors de l'installation de la ZSP. Une coordination entre police, parquet, services du conseil départemental, éducation nationale et acteurs associatifs a permis de mettre en place un suivi individualisé et d'établir des diagnostics partagés très pertinents. La part des mineurs dans la délinquance de voie publique a donc diminué de 53% en 2015.